

Procédure d'une demande d'admission à la Résidence **la Maison à Soie**

L'EHPAD « La Maison à Soie » accueille toutes personnes âgées à partir de 60 ans, sauf dérogation, valides, semi-valides et dépendantes. Il est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale et de l'allocation personnalisée d'autonomie.

Il est possible maintenant de faire une demande d'admission par le biais du site internet Via Trajectoire mis en place par le département. Ainsi, il convient d'aller sur le site internet <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>.

Un dossier national d'admission papier reste disponible sur notre site internet en cliquant sur l'onglet « infos pratiques » dans « documents utiles », mais aussi au sein du bureau d'accueil au 2 chemin de la soie – 01230 Tenay. Vous pouvez également faire une demande par mail à ehpadtenay@maisonsoie.fr pour l'obtenir. Le dossier complet pourra être envoyé à la résidence par les moyens cités ci-dessus afin d'être soumis à la commission d'admission.

Cette commission d'admission se réunit une fois par mois.

Elle a pour mission d'émettre un avis sur l'admission éventuelle de la personne âgées à la personne à contacter au sujet de cette demande. Elle sera transmise par courrier ou via trajectoire selon le moyen utilisé initialement lors de la demande. Si l'avis est favorable, le dossier sera placé sur une liste d'attente.